

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
CINQUIEME REGION MILITAIRE
DIRECTION DE PROJET CHARGÉE DE LA REHABILITATION DES
INFRASTRUCTURES DE LA BASE NAVALE PRINCIPALE DE JIJEL
BP N°15, EL KALAA- JIJEL

2^{ème} MISE EN DEMEURE

- Vu le marché N° 086 du 27/05/2020, portant Travaux de réhabilitation et mise à niveau des blocs en charpente métallique à la BNPJ / 5^{ème} RM, pour un montant de 38.937.633,00 DA/TTC, et un délai de douze (12) mois, conclu avec l'entreprise ETB /TCE- BEN CHEIKH AMMAR, sise à : 55 Cité BEN HARGA – GUELMA.
- Vu l'ordre de service N° 027 du 16/08/2020 notifié le 16/08/2020.
- Vu le retard dans la réalisation des travaux ainsi que le manque de moyens humains et matériels mobilisés sur chantier.

La Direction De Projet De Réhabilitation Des Infrastructures De La Base Navale Principale De Jijel adresse une deuxième mise en demeure à l'encontre de l'entreprise BENCHEIKH AMMAR, dans un délai de Dix (10) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure, pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels , afin de résorber le retard accusé dans la réalisation des travaux.

Faute de quoi, la DPRI-BNPJ procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché aux torts et dépens du cocontractant.